# Projet de compte-rendu de l’assemblée générale ordinaire du (Date) de l’OGEC de (Nom de l’établissement)

Le (date) à xx heures xx, se sont réunis sur convocation adressée le (date) par le président d'OGEC, M./MME (Nom/prénom), les membres de l'OGEC (Nom de l’établissement), en assemblée générale ordinaire, afin de statuer sur l’ordre du jour ci-après.

Liste des membres présents :

M./MME …………………………..

M./MME …………………………..

M./MME …………………………..

Absents et non représentés :

M./MME …………………………..

M./MME …………………………..

M./MME …………………………..

Pouvoirs donnés :

M./MME …………………………..

M./MME …………………………..

M./MME …………………………..

Les membres entrant en séance ont préalablement émargé la feuille de présence.

**PRÉAMBULE**

A la lecture de la feuille de présence, le/la président(e) constate que XX personnes sont présentes ou représentées sur les membres de l'association et en conséquence, le quorum[[1]](#footnote-2) étant atteint, il déclare la séance ouverte à xx heures xx.

# Première résolution :

**Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale ordinaire de l’an dernier**

Le procès-verbal de l’assemblée générale en date du (insérer la date de la dernière AG) est approuvé.

Cette résolution ayant recueilli XX voix pour, XX voix contre, XX abstentions est (adoptée/rejetée).

# Deuxième résolution :

**Rapport d’activité**

L’assemblée générale, après avoir entendu le rapport d’activité de l’OGEC au cours de l’exercice (date de l’exercice écoulé)*,* approuve le rapport d’activité qui lui a été présenté à XX voix pour, XX voix contre, XX abstention / à l’unanimité…

# Troisième résolution :

**Approbation des comptes**

L’assemblée générale, après avoir entendu le rapport financier sur les comptes, et le rapport des commissaires aux comptes (si besoin), approuve le bilan, le compte de résultat et l’annexe tels qu’ils ont été présentés et arrêtés lors du conseil d’administration (date du conseil qui a arrêté les comptes).

Cette résolution ayant recueilli XX voix pour XX voix contre, XX abstentions est (adoptée/rejetée).

# Quatrième résolution :

**Affectation du résultat**

L’assemblée générale décide d’affecter le bénéfice – la perte de l’exercice qui s’élève à XXXXXX€ au compte de « report à nouveau » (par défaut) pour sa totalité.

Cette résolution ayant recueilli XX voix pour XX voix contre, XX abstentions est (adoptée/rejetée).

# Cinquième résolution :

**Quitus**

L’assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l’exécution de leur mandat pour l’exercice écoulé.

Cette résolution ayant recueilli XX voix pour XX voix contre, XX abstentions est (adoptée/rejetée).

# Sixième résolution :

**Budget**

L’assemblée générale, après avoir entendu le rapport d’orientation pour le nouvel exercice, approuve le budget annuel d’investissement et de fonctionnement pour l’année (insérer la date du nouvel exercice).

Cette résolution ayant recueilli XX voix pour XX voix contre, XX abstentions est (adoptée/rejetée).

# Septième résolution : (si besoin)

**Plan pluriannuel d’investissement**

L’assemblée générale, après échangé sur les comptes et le budget prévisionnel, approuve le nouveau plan pluriannuel d’investissement.

Cette résolution ayant recueilli XX voix pour XX voix contre, XX abstentions est (adoptée/rejetée).

# Huitième résolution : (si besoin)

***Renouvellement mandats d’administrateur***

L’assemblée générale, constatant l’arrivée à échéance des mandats des administrateurs de :

* Madame XXXX
* Monsieur YYYYY

décide que lesdits mandats sont renouvelés pour une durée de trois ans, soit jusqu’à l’assemblée générale statuant sur les comptes de l’exercice(date de l’exercice).

Cette résolution ayant recueilli XX voix pour XX voix contre, XX abstentions est (adoptée/rejetée).

***Election de nouveaux administrateurs***

L’assemblée générale élit :

* Madame XXXX
* Monsieur YYYYY

Pour un mandat de trois ans, soit jusqu’à l’assemblée générale statuant sur les comptes de l’exercice (date de l’exercice).

Cette résolution ayant recueilli XX voix pour XX voix contre, XX abstentions est (adoptée/rejetée).

L’assemblée les remercie pour ce nouveau mandat au service de l’établissement de l’enseignement catholique.

# Neuvième résolution : (si besoin)

**Ratification de la cooptation d’un nouvel administrateur**

Madame/Monsieur (Nom/Prénom)ayant souhaité mettre un terme à ses fonctions d’administrateur, l’assemblée générale ratifie la cooptation de Madame/Monsieur (Nom/Prénom)comme membre du conseil d’administration.

Madame/Monsieur (Nom/Prénom)assurera ses fonctions pour la durée restant à courir au mandat de Madame/Monsieur (Nom/Prénom)soit jusqu’à l’assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l’exercice (date de l’exercice).

Cette résolution ayant recueilli XX voix pour XX voix contre, XX abstentions est (adoptée/rejetée).

Madame/Monsieur (Nom/prénom), coopté comme administrateur lors du CA du (date), assurera ses fonctions pour un mandat de 3 ans, soit jusqu’à l’assemblée générale statuant sur les comptes de l’exercice (date de l’exercice).

Cette résolution ayant recueilli XX voix pour XX voix contre, XX abstentions est (adoptée/rejetée).

# Dixième résolution : (si besoin)

**Nomination d’un Commissaire aux Comptes**

Sur proposition du conseil d’administration, l’assemblée générale, décide de nommer le cabinet (Nom du cabinet) en qualité de commissaire aux comptes de l’OGEC pour une période de 6 ans.

Cette résolution ayant recueilli XX voix pour XX voix contre, XX abstentions est (adoptée/rejetée).

# Onzième résolution :

**Formalités**

L’assemblée générale statuant en sa forme ordinaire, donne tout pouvoir au porteur des présentes pour effectuer les formalités requises par la loi et notamment la déclaration en préfecture de la modification de la composition des membres du conseil d’administration. *(si besoin)*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le/la président(e) déclare la séance levée à xx heures xx.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par le secrétaire de l’OGEC.

Le secrétaire de l’OGEC

Signature

1. Le quorum requis est d’un quart des membres de l’Ogec présent. [↑](#footnote-ref-2)